

# Légumes destinés au marché frais – Rendement agricole moyen

## Frais, dates et mises à jour 2024

### Mises à jour

**Nouveaux niveaux de garantie pour les oignons** – Si vous cultivez des oignons de semis, de repiquage ou d'Espagne, vous pouvez maintenant choisir parmi les niveaux de garantie supplémentaires de 85 % ou 90 %. Ces nouveaux niveaux de garantie vous apportent plus de choix et de flexibilité dans la gestion des risques et fournissent une couverture plus pertinente.

### Taux

Les taux de prime qui sont publiés par Agricorp représentent la portion de la prime du client. Les taux de prime sont fixés annuellement et sont basés sur le prix des produits agricoles et les demandes d'indemnisation antérieures.

**Note :** Certains produits agricoles ont des options de couverture pour les risques élevés à un coût plus élevé.

**Prime = taux de prime × nombre d'acres**

Si vous adhérez au programme depuis plus d'un an, votre taux de prime peut faire l'objet d'une remise de prime ou d'une surprime, selon votre historique de demandes d'indemnisation pour le produit agricole.

Pour vos propres taux, y compris toute remise de prime ou surprime à laquelle vous avez droit, consultez votre *Avis de renouvellement*.

### À propos des primes

Le coût des taux de prime est partagé avec les gouvernements.

**60 %** du coût des primes est payé par les gouvernements fédéral et provincial, en plus de la totalité des frais d'administration.

**40 %** du coût des primes est payé par les clients.

Produit agricole	Prix d'indemnisation	Prix d'indemnisation maximal de la couverture de replantation (\$/acre)	Taux de prime de base par niveau de garantie (\$/acre)					
			65 %	70 %	75 %	80 %	85 %	90 %
Carottes destinées au marché frais	7,30 \$/sac de 50 lb	1 027	236,38	282,93	359,35	444,16	S.O.	S.O.
Oignon de repiquage	8,50 \$/sac de 50 lb	2 190	S.O.	133,30	148,17	162,94	187,13*	212,16*
Oignon de semis	8,50 \$/sac de 50 lb	4 400	S.O.	227,79	283,81	347,57	465,64*	594,65*
Oignon d'Espagne	8,50 \$/sac de 50 lb	3 607	S.O.	354,56	433,94	524,20	688,35*	869,32*
	10,50 \$/sac de 50 lb		S.O.	437,98	536,05	647,55	850,32*	1 073,87*
Poivrons longs (marché frais et transformation)	350 \$/tonne	2 687	S.O.	136,27	172,33	207,93	S.O.	S.O.
	470 \$/tonne		S.O.	183,00	231,41	279,23	S.O.	S.O.
	590 \$/tonne		S.O.	229,72	290,49	350,52	S.O.	S.O.
Poivrons d'Amérique (marché frais et transformation)	350 \$/tonne	2 687	S.O.	117,57	148,68	179,40	S.O.	S.O.
	470 \$/tonne		S.O.	157,89	199,65	240,91	S.O.	S.O.
	590 \$/tonne		S.O.	198,20	250,63	302,42	S.O.	S.O.

Produit agricole	Prix d'indemnisation	Prix d'indemnisation maximal de la couverture de replantation (\$/acre)	Taux de prime de base par niveau de garantie (\$/acre)					
			65 %	70 %	75 %	80 %	85 %	90 %
Pommes de terre destinées au marché frais	19,50 \$/quintal	1 182	S.O.	73,31	95,73	121,42	152,87	200,27*
	21,50 \$/quintal		S.O.	80,83	105,55	133,87	168,55	220,81*
Rutabaga (marché frais et transformation)	118 \$/tonne	165	S.O.	98,78	119,99	142,36	S.O.	S.O.

\* Le coût de la prime est plus élevé sur une petite portion de ce taux de prime. Vous payez 67 % de cette portion à coût élevé, et les gouvernements fédéral et provincial paient le reste. Le coût supplémentaire tient compte des produits agricoles à risques élevés ou du fractionnement des risques, comme le fait de choisir une couverture pour un risque unique ou d'assurer des vergers ou des hybrides séparément, ou des périodes de récolte différentes.

## Dates

### Dernier jour pour...

Souscrire une couverture (nouveaux clients)	10 mai 2024
Ajouter ou retirer des produits agricoles (clients actuels)	10 mai 2024
Modifier une couverture actuelle (p. ex. niveaux de garantie, prix d'indemnisation)	10 mai 2024
Déclarer des superficies non ensemencées	Dès que vous le constatez
Déclarer des superficies	30 juin 2024
Payer la prime	10 juillet 2024
Déclarer un rendement	15 décembre 2024

#### Sauf erreurs ou omissions.

Agricorp se réserve le droit de faire des corrections en cas d'erreurs ou d'omissions. Pour des obligations juridiques précises concernant l'Assurance-production, veuillez consulter le *Contrat d'assurance : Conditions générales*. Pour de l'information détaillée sur la collecte de renseignements et le traitement de dossiers, reportez-vous à la section E des *Conditions générales*.

#### Pour nous joindre

1 Stone Road West  
C. P. 3660 succ. Centrale  
Guelph ON N1H 8M4  
1 888 247-4999  
Télec. : 1 519 826-4118  
ATS : 1 877 275-1380  
contact@agricorp.com  
agricorp.com  
English version available.  
Formats accessibles disponibles.